



SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 30 Septembre 2021

CSE DU 24 SEPTEMBRE 2021

INFORMATION SUR LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2024

Le nouveau Président se serait-il laissé convaincre par les vertus de la démocratie participative ?

Lorsqu'il s'agit de leurs intérêts vitaux, le Directoire est prêt à faire preuve de créativité pour rendre le nouveau Plan Stratégique positif aux yeux des salariés !

Le nouveau Plan Stratégique 2022-2024 de Loire Centre verra donc le jour en fin d'année. **Un groupe de concertation formé de Directeurs pilote actuellement les discussions afin d'élaborer la mise en place d'une « démocratie participative »**. Effectivement, le Directoire tient à mobiliser certains salariés qui seront triés sur le volet par la ligne managériale afin qu'ils participent à des groupes de « réflexion » et non de « décision » portant sur le nouveau Plan Stratégique.

Les relations sociales tendues, les exigences de plus en plus fortes en matière de performance, la charge de travail, le déficit de reconnaissance salariale, la dégradation de certaines conditions de travail et leurs effets sur la santé, les objectifs commerciaux et financiers démesurés, les postes

vacants, les suppressions de postes, les challenges incessants, l'informatique qui tape sur le « système »... Ça aurait de la gueule si les groupes de réflexion étaient entendus sur ces divers sujets qui aujourd'hui dégradent la Qualité de Vie au Travail !



PROJET D'ÉVOLUTION D'ORGANISATION DU DÉPARTEMENT ÉCHANGE ET SOLUTIONS PAIEMENT DE LA DIRECTION DES SERVICES BANCAIRES

La direction continue à détruire des emplois pour accroître son taux de profit...

Après avoir détruit 170 emplois depuis janvier 2016 (29 CDI supprimés depuis le 1^{er} janvier et 36 postes vacants à fin septembre), la Direction va encore supprimer trois postes à la DSB (Direction des Services Bancaires) sur l'autel d'un contexte bancaire en perpétuelle évolution... Sous couvert de synergies, d'optimisations, d'automatisations, d'externalisations, il est envisagé au sein du Département Flux, Echanges et Solutions de paiement :

- la suppression des 3 postes d'Assistants et la création de 2 postes de Gestionnaire dans l'Unité Compensation,
- la suppression de 2 postes d'Assistants ainsi que de 2 postes de Techniciens et la création de 2 postes de Gestionnaires dans l'Unité Monétique et Bancaisation.

Ces évolutions de postes se feront en interne mais précision d'importance de la part de Me Paquet : les salariés qui seront promus (Passage des Assistants en Techniciens et Techniciens en Gestionnaires) ne bénéficieront pas forcément d'une classification supérieure et donc d'une évolution salariale ! L'accord sur les classifications de 2016 (non signé par SUD) permet cette arnaque sociale...

Une occasion de rappeler ce que disait Mme LAFAURIE, Directrice Générale des Ressources Humaines du Groupe BPCE en Comité de Groupe le 8 juillet dernier : « le développement des métiers se fera à niveau d'emploi constant au périmètre du Groupe, même s'il y aura des mouvements et des mobilités entre les métiers, comme cela a toujours existé. S'agissant des Banques et des Caisses, le Groupe prévoit de ne pas renouveler un poste sur cinq à l'horizon du plan, ce qui toucherait principalement les fonctions support et les services bancaires ». Le sujet des effectifs va inévitablement s'inviter dans les discussions du Directoire portant sur le futur Plan Stratégique de Loire Centre. Ces coupes sombres pratiquées dans le personnel seront-elles appelées à durer après l'élaboration du Plan Stratégique et les préconisations des groupes de réflexion ?

INFORMATION SUR LE PROJET DE RAPPROCHEMENT DANS L'INFORMATIQUE AU SEIN DU GROUPE BPCE CONCERNANT L'ÉDITION LOGICIEL (IT-CE/ I-BP/ DSI SEF / DSI Natixis Assurances) Simple, Innovant et Sûr... Comme le reste d'ailleurs !

Selon la Direction, ce projet sera « Simple, Innovant et Sûr » ! Ce n'est pas vos élus SUD qui le disent, mais nous le pensons tellement fort... Les collègues sont continuellement confrontés à un outil informatique qui n'en fini pas de taper sur le « système » ! Si le but de ce rapprochement est de rendre la vie plus agréable aux salariés et donc de régler les irritants, les plantages informatiques, pourquoi pas. A suivre donc si ce rapprochement aura des effets bénéfiques pour les utilisateurs ...

BILAN DE LA MISE EN PLACE UNILATÉRALE DU TÉLÉTRAVAIL PAR LA DIRECTION

Depuis début septembre, sur les 394 salariés éligibles, 349 avenants ont été signés et la Direction n'a refusé que 2 demandes de télétravail. Mais au 25 septembre seulement 60 % ont posé au moins 1 journée de télétravail. Pour rappel si besoin est, le télétravail à Loire Centre, via la charte unilatérale de la Direction, est possible uniquement les semaines de 5 jours travaillés, les salariés du Réseau ne sont pas éligibles tout comme les temps partiels, il n'est pas possible de télétravailler les mercredis et samedis et le tout sous validation de la hiérarchie et de la DRH...

PRÉSENTATION DE L'ACCORD DE BRANCHE RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Un accord de branche sans grands effets !

L'accord mis en place dans la Branche Caisses d'épargne depuis 2007 avait pour objet d'atteindre l'égalité professionnelle au niveau du recrutement, de la rémunération, de la formation et de l'évolution de carrière...



14 ans après, de nouvelles réunions de « négociations » ont eu lieu sur le sujet aboutissant à la signature d'un nouvel accord triennal (Août 2021/Juillet 2024).

Celui-ci ne supprime toujours pas toutes les inégalités de traitement (salariales, temps de travail, promotions, violences sexistes et sexuelles, etc.) entre un homme et une femme, ce que demande SUD-Solidaires BPCE expressément. Certes, il y a eu quelques améliorations, mais on est encore loin du compte !

Pourtant les Directions des CE sont tenues d'assurer pour un travail équivalent (travail identique ou de valeur égale), l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Cette égalité de rémunération concerne tant le salaire de base que tous les autres avantages et accessoires (prime, avantage en nature, bonus, etc.) et ce, quelle que soit leur origine (convention ou accord collectif, usage, décision unilatérale). Non la lutte n'est pas terminée, les femmes subissent encore en moyenne 15,1 % d'écart de salaire par rapport aux hommes en 2020 alors qu'en 2016 c'était 15,2% (source BPCE) !

INCENDIE À L'AGENCE D'AMBOISE

La direction, en la matière n'a pas pris la bonne décision !

Dans la nuit du samedi 11 septembre, un incendiaire a mis le feu au distributeur de la CE d'Amboise. L'agence est fermée provisoirement pendant la semaine suivante et la direction prend la décision de la rouvrir le mardi 21 septembre après 150 heures de nettoyage avec un seau d'eau et du produit ! Insuffisant ... Le lendemain, un représentant SUD-Solidaires est intervenu auprès de la Direction pour procéder à la demande de fermeture de l'agence.

En effet, des odeurs nauséabondes persistaient et certains salariés se sont plaints d'avoir des maux de tête et des envies de vomir... Vos élus SUD ont vivement recommandé à la direction de **procéder à la purification de l'air et de mesurer sa qualité** pour détecter une éventuelle présence de COV (Composés Organiques Volatils), de vérifier les **conduits d'aération et les systèmes de ventilation et de parfumer si besoin**.

La sécurité en entreprise est avant tout une responsabilité de l'employeur. La loi impose d'évaluer les risques qui existent dans l'entreprise en matière de santé et de sécurité des salariés. Pour cela, il est obligatoire de tenir à jour un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). **Vos élus SUD ont demandé d'inscrire ce risque sur le DUERP et de définir une procédure adaptée qui prend en compte la santé et la sécurité des salariés.**

AVIS FAVORABLES DU CSE SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS DES AGENCES DE DESCARTES ET DE CHATEAUX ST CHRISTOPHE

Les élus SUD et du CSE ont donné un avis favorable sur ces 2 rénovations qui vont dans le bon sens.

Pour Descartes : rénovation complète de l'agence, 12 semaines de travaux (mobile banque pendant cette période pour les 3 salariés), agrandissement de l'ETS, création d'un 3^{ème} bureau et d'un bureau Premium, plot à l'accueil et espace détente agrandi.

Pour Châteaoux St Christophe : rénovation complète de l'agence, 12 semaines de travaux (mobile banque pendant cette période pour les 4 salariés), agrandissement de l'ETS, création d'un 5^{ème} bureau et d'un bureau Premium, climatisation changée, meuble compact à l'accueil, ajout d'un dépôt externe donnant sur l'ETS et espace détente revu.

Rappelons que ce projet de rénovation fait suite à l'étude du bassin de vie de Châteaoux qui a pour finalité la fermeture de l'agence de Châteaoux St Luc et la suppression de 2 postes.

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUET - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - David GANDON - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - Gerome TOURNOIS - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires